

ADDENDUM # 5	ADDENDA N° 5
Request for Qualification - National Holocaust Monument - Call to Design Teams	Demande de Qualification - Monument national de l'Holocauste - Appel aux équipes de design
NCC tender file # AL1423	Dossier de soumission de la CCN no. AL1423
26-Aug-13	2013/08/26
The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:	Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat:
<p>Questions & Answers – Addendum #5 (August 26, 2013)</p> <p>Q1. Could you clarify/specify which kind of projects are intended for “similar” prior projects as requested on page 16, Section 6.0 (Previous Work) of the RFQ document. Is it referring to Memorials only or is it intended as public realm projects including open spaces/landscapes and/or urban design masterplans?</p> <p>A1. “Similar prior projects” preferably refers to memorials, monuments, public art projects of similar scope and complexity to the National Holocaust Monument project but could also include other public open-space projects that demonstrate unique urban design.</p> <p>Q2. Regarding Addendum #4, Q4, we request clarification. Would the following situation be considered a conflict of interest? Proponent A is contracted to a Jury member’s firm – Firm #1. Firm #1 is designing a community centre and Proponent A is contracted to Firm #1 to design a garden for the community centre. Proponent A might not even have any relationship whatsoever with the juror themselves as they may be dealing with completely different people in Firm #1. Considering that Jury members may have large design firms with potentially hundreds of contracts involving numerous consultants across the country, excluding a proponent working with the jurors’ firms on other projects would be extremely limiting and cause the exclusion of multiple proponents and teams to this Request for Qualifications.</p>	<p>Questions et réponses – Addenda no. 5 (le 26 août 2013)</p> <p>Q1. Pouvez-vous clarifier/spécifier quels types de projets antérieurs « semblables » seraient acceptables pour répondre aux exigences à la p. 16, Section 6.0 (Travaux Antérieurs) du document de DDQ? Réfère-t-on à des mémoriaux uniquement ou souhaite-t-on des projets d'espaces publics y inclus des grands espaces ouverts/paysagés et/ou des plans directeurs d'aménagement?</p> <p>R1. “Projets antérieurs semblables” fait préférentiellement référence à des mémoriaux, des monuments, des projets d'art public de taille et de complexité comparable au projet du Monument national de l'Holocauste mais peut aussi inclure d'autres projets d'espaces publics ouverts qui démontrent des exemples de design urbain remarquables.</p> <p>Q2: Nous aimerions une clarification par rapport à l'Addenda No. 4, Q.4. Est-ce que la situation suivante est considérée un conflit d'intérêt? Si le soumissionnaire A a un contrat avec la firme d'un membre du Jury – Firme #1. La Firme #1 conçoit un centre communautaire et le soumissionnaire A a un contrat avec la Firme #1 pour concevoir le jardin du centre communautaire. Il est possible que le soumissionnaire A n'ai aucune relation avec le membre du jury, puisqu'il pourrait travailler avec d'autres individus complètement différents au sein de la Firme #1. Considérant que les membres du jury peuvent avoir de très grosse firme avec potentiellement des centaines de contrats impliquant de nombreux consultants au travers du pays, l'exclusion d'un soumissionnaire qui travaille sur d'autres projets avec la firme d'un membre du jury, serait très limitatif et causerait l'exclusion de multiples soumissionnaires et d'équipes de cette demande de qualification.</p>

<p>A2. If Proponent A is dealing with a jury member's firm but is not working directly with the jury member in question, the proponent may submit a proposal subject to a disclosure of any relationship he may have with the jury member's firm.</p> <p>The question & answer period is over.</p>	<p>R2 : Si le soumissionnaire A fait affaires avec la firme d'un des membres du jury mais ne travaille pas directement avec le membre du jury en question, le soumissionnaire peut soumettre une proposition conditionnellement à ce qu'il divulgue toute relation qu'il entretient avec la firme du membre du jury.</p> <p>La période question et réponse est fermée.</p>
--	--

Allan Lapensée, Sr. Contract Officer / Agent principal aux contrats
Procurement Services / Services d'approvisionnement
National Capital Commission / Commission de la capitale nationale
(613) 239-5051 tel;
allan.lapensee@ncc-ccn.ca